

# CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

COLLÈGE  
DU PUY CHABOT  
LE POIRÉ-SUR-VIE

DU  
MERCREDI  
4  
JUIN  
2025  
AU  
VENDREDI  
6  
STADE DE L'IDONNIÈRE

UGSEL

CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL  
**football élite**  
LE POIRÉ-SUR-VIE  
2025

EB CREATION © Réalisation : EB Creation | Élie Blanchard - Janvier 2025

VILLE DU  
POIRÉ  
SUR VIE

UGSEL Nationale  
Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique  
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris cedex 5

Tel : 01 44 41 01 95



Thibault COUTAND (06.88.55.63.82) – [tcoutand@collegepuychabot.com](mailto:tcoutand@collegepuychabot.com)

<b>ORGANISATEUR</b>	<b>Collège du Puy Chabot (Vendée)</b> <b>20 rue du Puy Chabot</b> <b>85170 Le Poiré-sur-Vie</b>
<b>ACCUEIL</b> <b>Mercredi 4 juin</b> <b>2025</b>	Accueil des délégations (équipes et encadrements) au restaurant scolaire Yves COUGNAUD du collège à partir de 16h00. Passage obligatoire des encadrants et membres de l'équipe pour vérification des engagements, documents administratifs et contrôle des licences (prévoir une pièce d'identité pour chaque joueur)
<b>RESTAURATION</b>	Le forfait restauration de <b>37€</b> par personne, est <b>obligatoire</b> pour tous les participants (joueurs, accompagnateurs, jeunes officiels, chauffeurs). Il comprend 2 diners + un déjeuner le jeudi midi + un panier-repas le vendredi midi. Les 2 dîners seront servis au restaurant scolaire du collège. Le repas du jeudi midi sera livré au stade en liaison chaude. Le panier-repas du vendredi midi également.
<b>HÉBERGEMENT</b>	L'hébergement est à la charge de chaque équipe. Une liste en pièce jointe vous indique les différents lieux possibles. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.
<b>LIEUX DE COMPÉTITION</b>	<b>Stade de l'idonnière, 1 rue du stade, 85170 LE POIRE SUR VIE</b> (Terrains synthétiques exclusivement)
<b>TRANSPORT</b>	Nous invitons au maximum les équipes à être autonomes dans leurs déplacements entre le leur lieu d'arrivée, l'accueil, les lieux d'hébergement et de compétition. Toutefois, quelques mini-bus peuvent être mis à disposition pour les équipes arrivant en train. Forfait au prix de 450€ par équipe (total pour 2 mini-bus : location et carburant inclus). Dans ce cas, veiller à bien l'indiquer sur le questionnaire. Notre équipe viendra à votre rencontre à <u>la gare de Belleville-sur-Vie</u> (7 kms du Poiré sur Vie) à votre horaire d'arrivée. Nous ne pourrons pas nous rendre à d'autres gares.
<b>DROITS D'ENGAGEMENTS</b>	Ils s'élèvent à 140 euros par équipe
<b>QUESTIONNAIRE</b>	Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation <b>pour le vendredi 9 mai</b> au plus tard – Par chèque à l'ordre de « AS Collège Puy Chabot » Adresse postale : 20 rue du Puy Chabot, 85170, LE POIRE SUR VIE. – Ou par virement à l'IBAN : FR76 1470 6001 5324 5730 0000 144 (bien préciser le nom de votre établissement dans le libellé du virement) Les confirmations d'engagements doivent être renvoyées au comité d'organisation pour le vendredi 9 mai.
<b>PRIME KILOMÉTRIQUE</b>	La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.



## ACCÈS ET STATIONNEMENT

Une oriflamme UGSEL sera installée à l'entrée du parking du restaurant scolaire le mercredi.

## SOUVENIR

Un souvenir sera offert à chaque participant.

## PASTORALE

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.

## ANIMATION/ CONVIVIALITÉ

Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi au moment de l'apéro des régions.

## PREMIERS SECOURS

Nous invitons au maximum les équipes à être autonomes dans leurs déplacements entre le leur lieu d'arrivée, l'accueil, les lieux d'hébergement et de compétition. Toutefois, quelques mini-bus peuvent être mis à disposition pour les équipes arrivant en train. Forfait au prix de 450€ par équipe (total pour 2 mini-bus : location et carburant inclus). Dans ce cas, veiller à bien l'indiquer sur le questionnaire. Notre équipe viendra à votre rencontre à la gare de Belleville-sur-Vie (7 kms du Poiré sur Vie) à votre horaire d'arrivée. Nous ne pourrions pas nous rendre à d'autres gares.

## RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

## DROIT À L'IMAGE

Des photos seront prises lors des rencontres et des différentes animations. Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur ces photos, merci d'en informer l'organisation.



## RÈGLEMENTS SPORTIFS

Se référer aux règlements généraux et particuliers 2022/2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : <https://www.ugsel.org/competitions/sports-collectifs/trisports>

## REPRÉSENTANT DU BUREAU NATIONAL

## DELEGUES SPORTIFS

## RESPONSABLES DES JO-CTN

Patricia PETIT – Jean-Michel MAINDRON et Jonas GASNIER.

## LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 1 juin 2025) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à l'accueil de la compétition.

## TIRAGE AU SORT

Il sera effectué avant la cérémonie d'ouverture en présence du capitaine d'équipe et d'un enseignant de l'établissement.

## RÉUNIONS TECHNIQUE ET TIRAGE AU SORT

Elle aura lieu le mercredi soir à la salle de conférence du collège en présence des capitaines et enseignants d'EPS.

## ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, un chèque de **caution de 500 €** sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.

## TENUE ET HYDRATATION

Il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes.
- deux sifflets pour ses jeunes officiels
- Ballons

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.

## PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

## CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

## LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**



## Mercredi 4 juin 2025

- ▶ 16h00 : Accueil administratif au restaurant scolaire Yves COUGNAUD du collège du Puy Chabot.
- ▶ 18h15-19h15 : Réunion technique + tirage au sort en salle de conférence du collège.
- ▶ 19h00 : Diner au collège
- ▶ 20h30 : Départ pour les hébergements.

## Jeudi 5 juin 2025

- ▶ 17h30 : Accueil au stade de l'idonnière. Ouvertures des vestiaires
- ▶ 8h30 - 17h00 : Déroulement des matchs.
- ▶ 12h00/13h30 : Repas sur place
- ▶ 18h00 : Réunion Technique en salle de conférence au collège
- ▶ 18h30 : Apéro des régions au self du collège.
- ▶ 19h30 : Dîner au self du collège.
- ▶ 20h30 : Départ pour les hébergements

## Vendredi 6 juin 2025

- ▶ 7h30 : Accueil au stade de l'idonnière. Ouvertures des vestiaires
- ▶ 8h0 - 12h30 : Déroulement des matchs et phases finales (3 matchs pour toutes les équipes)
- ▶ 13h00 : Distribution des paniers repas.
- ▶ Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.
- ▶ 13h00 : Remise des prix
- ▶ 14h00 : Départ des délégations